

**Audition du 14 mai 2008 de l'association « Démocratie et spiritualité »  
représentée par Monsieur Jean-Baptiste de FOUCAULT, Président  
et Messieurs Gilles GUILLEAUD et Jean-Claude DEVEZE.**

Le service civique obligatoire, universel est un élément d'une émancipation, d'un progrès collectif, un élément de brassage social, un élément qui montre que le non-monnaire est aussi important que le monétaire, un lieu de formation, d'engagement.

Aujourd'hui, les démocraties sont réduites à leur dimension procédurale ; les individus sont autonomisés, ils se juxtaposent. Or pour remplir son projet d'égalité et de développement de chaque personne, la démocratie doit reposer sur des forces morales et spirituelles puissantes pour se définir comme un système de valeurs et un régime qui essaie de mettre chaque personne en position de donner le meilleur d'elle-même. Le but est d'arriver à un équilibre entre ces deux dimensions de la vie collective.

**Les blocages :**

- organiser des activités pour une classe d'âge de 700.000 à 800.000 personnes concernées hommes et femmes confondus
- budgéter le service civique obligatoire
- la réticence des jeunes, des associations et des syndicats.

M. Jean BASTIDE, Président de France Bénévolat est opposé à toute forme d'obligation appliquée au bénévolat. Le bénévolat doit être libre et gratuit, sinon on entre dans une contradiction de fond.

Les syndicats craignent que les activités d'un service civique soit des emplois salariés en moins.

**Lever les obstacles :**

- le bon moment de présenter le projet : le quinquennat a besoin d'une politique d'envergure qui prenne de la hauteur, qui bouleverse les clivages traditionnels et qui marquerait notre pays d'une manière assez originale.
- il doit être construit de manière participative avec l'ensemble de la société civile qui aidera ensuite à le mettre en œuvre, il s'agit de mettre en place un processus pour en débattre ; et peut être se terminer par un referendum, si on crée une obligation nouvelle, il faut que ce soit un choix collectif clair. On peut en faire un exercice de qualité démocratique.

**Les éléments pour réussir :**

- la communication : le projet s'oppose aux tendances individualistes en créant une obligation. Il faut composer avec l'individualisme et plaider le service civique obligatoire comme un outil permettant d'élargir la vision que chacun a de lui-même et de la société.
- Un dispositif souple, compatible avec les parcours de vie actuelle : 4 mois sécable, sans rémunération. Durée prolongeable avec rémunération.
- Pour déterminer le lieu, le service peut s'effectuer sur place, en France ou en Europe et à l'international, dès lors que l'objectif de découverte d'autrui est rempli.

- Assurer la formation des jeunes : Rédiger un cahier des charges minimums que l'employeur devra donner aux jeunes comme expérience.
- Quelle sanction pour celui qui n'accomplit pas son obligation ? Un système de bonus / malus, par exemple, la validation de 2 trimestres de retraite / obligation de valider un trimestre de plus. Il vaut mieux pénaliser ceux qui ne voudront pas faire leur service civique plutôt que de les y obliger et qu'ils le fassent dans de mauvaises conditions.
- il faut une bourse des activités pour trouver l'équilibre entre l'offre et la demande ; environ 250.000 postes sont à organiser.

### **Comment organiser le contenu intergénérationnel du service civique obligatoire ?**

Demander aux personnes partant en retraite et n'ayant pas participé à des activités associatives de passer quelques mois à encadrer les jeunes.

### **Sur la question philosophique de la contradiction entre la logique du don et de l'obligation :**

Le don est conçu dans sa logique anthropologique, c'est-à-dire qu'il est à la fois libre et obligé, intéressé et désintéressé. Dans cet acte, il y a de la gratuité, et de l'intérêt ; l'envie d'être reconnu comme donateur. Aussi, il s'agit d'une obligation souple puisque fonctionnant dans une logique de compromis.

En parallèle, le don spirituel est le don désintéressé.

Le projet politique doit être d'abord anthropologique, et permettre que dans l'anthropologie une dimension spirituelle se développe. Il ne peut pas être calé uniquement sur du spirituel. Si on demande trop de désintéressement, ça ne marchera pas. Si on permet du désintéressement dans une obligation modérée, ça peut mieux passer. Et donc être sanctionné, le cas échéant, de manière modérée.

### **Sur la société et le modèle social actuel**

Aujourd'hui pour parvenir au bon fonctionnement du modèle social, il manque de la coopération entre tous les acteurs. Le service civique obligatoire, c'est habituer les gens à avoir une démarche coopérative, une attitude civique. La France est profondément individualiste et les français demandent à l'Etat d'être solidaire à leur place.

Il faut ré encadrer la solidarité dans la société civile et non pas l'expatrier dans l'Etat. En somme, c'est la philosophie politique de l'Etat qui est à construire.